



ORDRE DU JOUR

1. Commission d'Appel d'Offres de l'étude « Pré-localisation des zones humides du périmètre du SAGE Arroux-Bourbince »
-

M. TONDOUX, Président de la Commission, ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et rappelle le cadre décisionnel de cette commission d'appel d'offres.

1. Commission d'Appel d'Offres de l'étude « Pré-localisation des zones humides du périmètre du SAGE Arroux-Bourbince »

Pendant la période de consultation de l'appel d'offres (du 6 octobre au 9 novembre), 18 candidats (cf. présentation) ont été contactés ou ont pris contact.

13 ont fait la demande du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) de l'étude et 4 ont transmis une réponse :

- Elément Cinq
- Biotope
- Initiative A&D
- TTI Production

Après l'analyse des offres (cf. document joint), il apparaît que :

- Eléments Cinq : Faute de technicité, d'expériences et de méthodologies significatives, le bureau d'étude fait parti des bureaux d'étude les moins convaincants ;
- Biotope : Leur offre est une des meilleures du point de vue technique (compétence et méthodologie) et répond au CCTP. La demande est totalement comprise.
- Initiative A&D : Le bureau d'étude offre une réponse incomplète et légère d'un point de vue technique, méthodologique, expérimentale et des compétences, ce qui la rend peu convaincante.
- TTI Production : Leur offre est une des meilleures du point de vue technique, méthodologique et répond parfaitement au CCTP. La demande est totalement comprise et leur expérience nous prévient des problématiques à venir et nous offre des alternatives convaincantes.

Conformément à l'attribution des notes (cf. tableau ci-dessous), **TTI Production se place au 1^{er} rang.**

En effet, la proposition de TTI Production possède à la fois une haute technicité et un montant prévisionnel de la prestation correspondant à l'enveloppe prévisionnelle de l'étude. De plus, la société présente une

expérience dans ce domaine puisqu'elle a, à plusieurs reprises, et encore cette année, réalisé avec succès des prestations identiques.

Tableau des notes pondérées et Classement en résultant

	Valeur technique (Pondération : 55 %)		Prix (Pondération : 35 %)		Délai (Pondération : 10 %)		Total général (sur 100)	CLASSEMENT
	Note/55	Score pondéré/55	Offre (€ TTC)	Score pondéré/35	Note/10	Score pondéré/10		
ENTREPRISES								
ELEMENT CINQ	10,50	11,91	23681	35	5	5,56	52,46	4
TTI PRODUCTION	48,50	55	59848	13,85	8	8,89	77,74	1
INITIATIVE A&D	13,50	15,31	24518	33,80	9	10	59,11	3
BIOTOPE	43,50	49,33	60769	13,64	9	10	72,97	2

Commentaires faisant suite à la présentation de l'analyse des offres :

- Au vu de la Phase N5 de TTI Production, Mme SANTINI suggère de négocier le montant de cette prestation complémentaire. Cependant, cette démarche ne rentrerait pas dans les règles du code des marchés publics et entrainerait un retard du calendrier de l'étude (prévu dans le CCTP) (MM. SIMON et FAVRICHON)

- M. REVEL informe que TTI Production a également été mandaté pour un inventaire des plans d'eau pour la DDT 71 en 2005 et que leur prestation a été à la mesure de leur demande.

- A. DUPONT avise du partenariat « TTI Production et Acer Campestre », pour l'étude actuelle sur le SAGE Allier Aval. Il pose la question du non renouvellement de ce partenariat au vu des compétences spécifiques « milieux aquatiques » d'Acer Campestre. Il met également en exergue la nécessité de vérification du terrain des futures propositions du candidat retenu et s'interroge de cette absence dans notre marché et de la méthodologie à suivre.

- M. BRESSOULALY s'accorde avec les propos d'A. DUPONT et favorise l'échelle communale, comme échelle de prédilection pour les vérifications.

Complément sur les bases de données nécessaires à l'étude :

-Les partenaires acteurs du SAGE ont transmis ou mis à disposition les éléments nécessaires au bon déroulement de l'étude. Il reste, à la demande de TTI Production, à acquérir la BD ALTI 50m et la BD ORTHO. Le RGE de l'IGN devrait nous permettre de les avoir à disposition ou de les acquérir, théoriquement, dans les temps et gratuitement.

- Au sujet des ZNIEFF de nouvelles générations, celles-ci ne sont pas encore accessibles auprès de la DREAL (Mme SANTINI). M. REVEL précise que ces nouvelles zonations n'apporteront que peu à la précision cartographique des ZNIEFF précédentes.

- Le Bureau d'étude précise qu'il sera nécessaire de fournir les cartes de pressions agricoles et anthropiques. Cet état de fait amène l'animateur à récupérer dans un premier temps les données agricoles : la SAU, la SAU irriguée et la SAU drainée du RGA 2000 et RGA 2010 afin de créer des cartes de pressions ponctuelles et d'évolutions. Un devis de 560 €uros a été établi pour l'acquisition de ces données auprès du service statistiques de la DRAFF (srise). La demande est faite à la chambre d'agriculture de Saône et Loire d'une mise à disposition.

Concernant les cartes anthropiques, elles ont déjà été réalisées.

A titre informatif, le calendrier de l'étude :

Tableau : Calendrier de l'étude (CCTP)

ETAPES	2011	2012				
	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Grandes enveloppes de zones humides						
PHASE N1						
PHASE N2						
PHASE N3						
PHASE N4						
Hiérarchisation des enveloppes de forte concentration de zones humides						
Cartographie						
Exploitation résultats						
Rédaction du rapport						
REUNIONS	Réunion de lancement (Présentation de l'étude et de la méthodologie - Transmission des données)	Réunion validation méthodo (PHASE N1 + N2)		Réunion validation des grandes enveloppes (PHASE N3 + N4)		Réunion de fin d'étude (validation de la hiérarchisation et présentation finale)

Objectifs

- Acquisition des dernières données nécessaires à l'étude
- La Chambre d'Agriculture se renseigne sur une possible mise à disposition des données relatives aux SAU irriguées et drainées du RGA 2000 et 2010.

Prochain rendez-vous

Prochaine réunion de la CT Biodiversité (accompagnée des membres du Bureau), le **mardi 13 décembre 2011 à 14H30 à Autun**, pour la réunion de lancement de l'étude (approche méthodologique et transmission des données) avec TTI Production.

PERSONNES INVITEES : LES MEMBRES DE LA CT BIODIVERSITE DE LA CLE DU SAGE ARROUX BOURBINCE ET SES INVITEES**LISTE DES PERSONNES PRESENTES**

Président de la CT Biodiversité et 3^e Vice-président	M. Jean-Yves TONDOUX
Président de la CLE	M. Georges SIMON
2^e Vice-président	M. François COUROUBLE
4^e Vice présidente	Mme Annie PALLOT
CA Beaune Cote et Sud	M. Christian BRESSOULALY
Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Mesvrin	M. Michel Pierre DECHAUME
Chambre d'Agriculture Saône et Loire	Mme Sophie SIMONET M. Yves LARGY
CPIE Autunois Morvan	Mlle Amélie DELERUE M. Dominique LARUE
Union Nationale des Industries, de Carrières Et Matériaux de construction (UNICEM) Bourgogne	Mme Valérie SANTINI M. Philippe RIVA
Agence de l'Eau Loire Bretagne (délégation Allier Loire Amont)	M. Aymeric DUPONT
DDT de Saône-et-Loire	M. Frédéric REVEL
DDT de Cote d'Or	M. Gilles BOSSON
Conseil Général de Saône-et-Loire (invité technique)	M. David FAVRICHON
Animateur CLE SAGE AB (SIEAB)	M. Steve MULLER

LISTE DES PERSONNES EXCUSEES

6^e Vice-présidente	Mme Paulette ACKERMANN
7^e Vice-présidente	Mme Edith GUEUGNEAU
Pays Charolais Brionnais	M. Gérard CHENAUD
CREN Bourgogne	M. Romain GAMELON (ou son représentant)
CRPF Bourgogne	M. Hugues SERVANT (ou son représentant)
Fédération de Pêche de Saône-et-Loire	M. Christian LARGE (ou son représentant)
Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA)	M. Damien LERAT (ou son représentant)
Agence Régionale de Santé de Bourgogne	Mme Martine POIRIER (ou son représentant)
ONEMA	M. Emmanuel DURAND (ou son représentant)
Chambre d'Agriculture de Cote d'Or (invité)	Mme Anne HERMANT (ou son représentant)

LISTE DES PERSONNES ABSENTES

Parc Naturel Régional du Morvan	Son représentant
Pays Autunois Morvan	M. Jean-Claude NOUALLET
ONCFS	M. Aurélien LACONDEMINE (ou son représentant)